

## **Déclaration dans l'exercice du droit de réponse**

**par M. Levon Amirjanyan,**

**Chef adjoint de la délégation d'Arménie à la 39e session de la Conférence générale de l'UNESCO,  
4 novembre 2017**

Madame la Présidente,

Nous avons demandé la parole pour répondre aux deux déclarations de la délégation de l'Azerbaïdjan, qui dénature, comme d'habitude, la réalité, en induisant en erreur cette assemblée.

C'est l'Azerbaïdjan qui a organisé les massacres des Arméniens à Sumgaït, Kirovabad, Bakou en 1988-1990, avant de lancer une guerre à grande échelle contre la population du Haut-Karabakh ayant exercé paisiblement son droit à l'autodétermination.

L'Azerbaïdjan manipule les dispositions des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU. En réalité, aucune des résolutions n'identifie l'Arménie en tant que partie au conflit. Par contre, l'exigence principale de cesser inconditionnellement les hostilités n'est pas respecté par l'Azerbaïdjan lui-même. Il viole continuellement le régime de cessez-le-feu et même a lancé une agression militaire à grande échelle contre l'Artsakh en avril 2016.

Les autorités de l'Arménie et de l'Artsakh poursuivent une politique de préservation et de sauvegarde du patrimoine culturel des chrétiens, des musulmans et des autres religions, sans aucune distinction. Elles ont également rénové plusieurs mosquées endommagées par la guerre. Il ne faut pas confondre la destruction suite aux hostilités des années 1990 avec la destruction délibérée du patrimoine culturel en temps de paix par les autorités azerbaïdjanaises.

En Arménie, caractérisée par l'Azerbaïdjan comme pays «mono-ethnique», il existe de nombreux groupes ethniques et religieux, qui sont libres d'exercer leur propre culture, pratiquer leur langue et traditions et même ont ses représentants ont ses représentants à l'Assemblée nationale, avec un statut garanti par la Constitution.

La politique officielle de la haine contre les arméniens de l'Azerbaïdjan est reconnue par les instances internationales spécialisées. Il y a une culture croissante de l'impunité pour les crimes commis contre les Arméniens. La glorification par la plus haute autorité de l'Azerbaïdjan de militaire Ramil Safarov qui a tué à coups de hache son collègue arménien dans son sommeil en est une triste preuve.

Merci de votre attention.